

La commune de Château-Gontier-sur-Mayenne a de nouveau exprimé son désaccord avec le projet d'extension du site [LAFARGE GRANULATS](#). Et bien que ce dernier ait obtenu l'accord de la préfecture le mois dernier, l'édile a annoncé son intention de déposer un recours à titre gracieux auprès de la préfecture. Ce dépôt devrait être effectué courant mars.
www.lafarge.fr